

Corriger les erreurs dans votre dossier de crédit

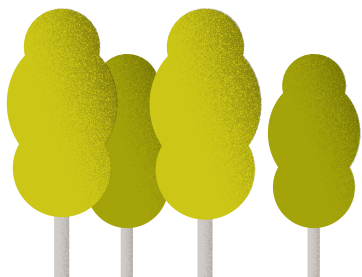
Étudiez les étapes de correction des erreurs dans votre dossier :

1. Trouvez les documents qui prouvent qu'il y a une erreur. Par exemple, si le dossier indique une facture en souffrance, trouvez la preuve de paiement.
2. Faites une copie de votre preuve documentaire.
3. Appelez l'agence d'évaluation du crédit pour lui expliquer l'erreur et pour savoir ce dont ils ont besoin pour vérifier le point contesté.
4. Remplissez le formulaire de contestation sur le site Web de l'agence. Ajoutez tous les renseignements nécessaires pour vérifier et corriger l'erreur. Ce processus peut prendre jusqu'à 30 jours.
5. L'agence d'évaluation du crédit communiquera avec le créancier ou l'institution financière pour confirmer qu'il y a eu une erreur.
6. Si elle conclut qu'il y a eu une erreur, l'agence d'évaluation du crédit doit corriger l'erreur en 30 jours (90 jours en Alberta).
7. Si l'institution financière croit qu'il n'y a pas eu d'erreur, vous pouvez écrire une déclaration expliquant votre version de la situation et l'ajouter à votre dossier.
8. Vous pouvez aussi porter plainte auprès de l'institution financière. En vertu de la loi, toutes les institutions financières au Canada doivent mettre un processus en place pour résoudre les plaintes des clients.

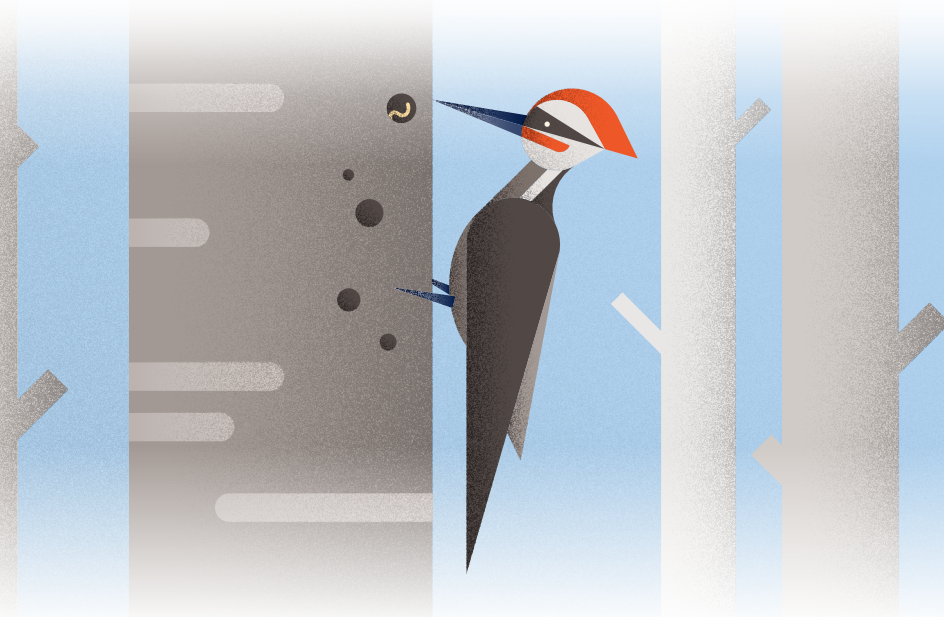
Si vous souhaitez contester un point dans votre dossier de crédit, les liens suivants décrivent les étapes à suivre dans chaque agence :

Equifax : <https://www.consumer.equifax.ca/personal/dispute-credit-report/>

TransUnion : <https://transunion.ca/assistance/credit-report-disputes>



06 Dossier de crédit et cote de solvabilité



Connaître ses antécédents de crédit est important pour la gestion de la dette

Votre dossier de crédit contient de l'information sur votre situation financière et personnelle passée et présente. On y trouve aussi vos antécédents de paiements de factures, votre information des dossiers publics et les demandes d'accès des créanciers à vos antécédents de crédit. Les prêteurs se servent de votre dossier de crédit pour décider de vous donner du crédit ou non, et pour déterminer le taux d'intérêt qu'ils vous offriront sur votre crédit (comme un prêt). Le dossier peut être accédé par des propriétaires, des employeurs et de prêteurs — avec votre permission.

Il est important d'obtenir son dossier de crédit gratuit une fois par année pour vérifier s'il contient des erreurs. L'information sur cette page vous aidera à :

- Obtenir votre dossier de crédit gratuit
- Comprendre les composantes de votre dossier de crédit
- Vérifier si votre dossier de crédit contient des erreurs ou des signes de vol d'identité
- Contester les erreurs

Examen du dossier de crédit

Obtenez votre dossier de crédit gratuitement

Il y a deux grandes agences d'évaluation du crédit au Canada : Equifax et TransUnion. Les renseignements qu'elles recueillent peuvent être différents. Il est donc important de vérifier les deux dossiers une fois par année. Vous pouvez les obtenir gratuitement au :

Equifax : <https://www.consumer.equifax.ca/personal/education/credit-report/how-to-get-a-free-credit-report/>

TransUnion : <https://transunion.ca/product/credit-report>

Pourquoi est-il important de connaître sa cote de solvabilité?

Il est très important de connaître le contenu de son dossier de crédit. Or, la cote de solvabilité est un nombre associé à vos antécédents de crédit. Si vous savez que vous avez de bons antécédents, votre cote sera bonne. Bien que votre dossier de crédit soit gratuit, vous devrez payer pour voir votre cote de solvabilité.

Les prêteurs se servent du dossier de crédit et de la cote de solvabilité pour savoir à quel genre de risque ils s'exposeraient en vous prêtant de l'argent. Habituellement, le prêteur ne regarde pas seulement la cote de solvabilité, bien qu'elle soit importante. Il considèrera aussi des facteurs comme le revenu, l'emploi et les biens personnels.

Chercher les erreurs dans un dossier de crédit

Les erreurs dans votre dossier de crédit ou la fraude causée par un vol d'identité peuvent rendre les prêts plus dispendieux ou vous empêcher d'emprunter. Lisez votre dossier de crédit pour confirmer qu'il ne contienne que vos renseignements et assurez-vous qu'elle soit véridique. Protégez votre identité! Voici les types d'erreurs qu'on trouve dans les dossiers de crédit :

Renseignements personnels inexacts

Assurez-vous que votre nom, votre NAS (numéro d'assurance sociale), votre adresse, votre emploi et vos coordonnées sont à jour.

Information de compte inexacte

S'il y a un compte que vous ne reconnaissez pas dans votre dossier, vous pourriez être victime de vol d'identité. Il arrive aussi que l'un de vos comptes apparaisse plus d'une fois dans votre dossier, ce qui affecte votre cote.

Vérifier l'information au sujet du compte pour vous assurer qu'elle ne contient pas d'erreurs, y compris la limite de crédit, le solde (à partir de la date à laquelle l'information a été rapportée) et vos habitudes de paiement.

Demandes sans permission

Vérifiez votre liste de demandes pour vous assurer de tous leur avoir donné la permission de consulter votre dossier. Personne ne devrait y avoir accès sans votre permission.

Un surplus de demandes peut avoir un effet négatif sur votre cote. (La cote de certaines personnes ne sera pas affectée par un grand nombre de demandes. Tout dépend des autres renseignements dans votre dossier).

Remplissez la liste de vérification du dossier de crédit

Renseignements requis :

- Vérifiez votre nom (y compris l'épellation), votre NAS et votre adresse et numéro de téléphone actuels.
- Vos anciennes adresses sont-elles affichées correctement?
- Votre parcours professionnel est-il exact?
- Le contenu de la section de renseignements personnels est-il exact?
- Examinez chaque point de la section de compte de crédit (compte client). Sont-ils tous les vôtres? Les comptes ouverts sont-ils vraiment ouverts?
- La description de l'état de vos comptes est-elle exacte?
- Y a-t-il des comptes qui indiquent que vous êtes utilisateur autorisé, cosignataire ou propriétaire conjoint? Sont-ils exacts?
- Vos comptes fermés comprennent-ils la mention « fermé par le consommateur »?